



GUIDE DES BIBLIOTHÈQUES SONORES

Réf :

Code : FONCT

COMPLÉMENT CHARTE QUALITÉ POUR LES LIVRES EN

« ADAPTATION LITTÉRATURE SCOLAIRE »

404-01

Page 1/2

25/06/2023

Remarque préliminaire : Se reporter à la Charte Qualité, page 403-01 pour les dispositions techniques, pour les fichiers d'annonces, les particularités de traitement du texte, les annotations, la qualité de lecture, les dispositions documentaires ainsi qu'au Guide des Recommandations.

Spécificités de l'adaptation scolaire

Le livre en adaptation « Littérature scolaire » est :

- Le livre demandé par l'enseignant dans le cadre du programme scolaire de sa classe, excepté les manuels scolaires ou dans le cadre d'une demande individuelle. Il est adapté pour en faciliter la lecture et l'étude. Il peut relever du genre Jeunesse.
- Un livre concerné par un prix littéraire « Jeunesse » national ou régional, quel que soit le demandeur, ou tout autre livre à destination de la jeunesse. Pour faciliter l'accès de notre jeunesse à la lecture loisir, Il est recommandé de positionner les livres jeunesse en adaptation « littérature scolaire »

L'ouvrage est enregistré en respectant impérativement les caractéristiques demandées : auteur, édition, adaptateur, traducteur, collection, année d'édition (pas la première édition), numéro EAN/ISBN. Le livre est enregistré dans sa totalité y compris les dossiers pédagogiques (à l'exception des questionnaires).

L'enregistrement du livre est accompagné d'une « **table des chapitres** » établie sur **Word** et décrivant la **correspondance chapitre/page/piste** pour un repérage aisé dans la structure du livre. Le modèle applicable est le **page 403-07 du Guide des BS**.

Lors de la création du livre,

- La rubrique « adaptation » est à renseigner avec « **littérature scolaire** »,
- Concernant le résumé « écrit » à transmettre, il importe de mentionner les éléments relatifs à la description du contenu du livre, afin de pouvoir disposer, au niveau de la notice, du détail du contenu de l'enregistrement. (à l'identique de ce qui est enregistré dans la piste 003)

Contenu des pistes

Fichier-piste 001 : En complément, annoncer **la collection** et le ou **les adaptateurs** s'il y a lieu.

Fichier-piste 003 il comprendra :

- Soit la quatrième de couverture ou le résumé
- Soit dans le cadre de nouvelles, de contes, ou de poésie : l'annonce de chacun des titres
- S'il s'agit de collectifs d'auteurs préciser les titres ainsi que les noms des auteurs
- Il importe également d'indiquer s'il s'agit d'extraits ou du texte intégral.

Fichier-piste 004 : la table des chapitres telle que préparée dans le document Word est lue à partir de l'énumération des fichiers-Pistes (**Cf. page 403-07 du Guide des BS**).

Fichier-piste 005 à n : le texte de l'ouvrage

Pour une écoute facile et confortable par l'élève audiolecteur, il est recommandé de :

- Ne pas essayer de contrefaire sa voix pour « jouer » les différents personnages,
- Annoncer le nom du personnage qui prend la parole comme cela figure dans le texte. Ceci rapidement et d'un ton plus bas que le reste du discours, tout en veillant que cela soit audible.
- Les indications scéniques ou didascalies seront lues d'une voix neutre, d'un ton plus bas que le reste du discours.

Rappel des règles concernant les chapitres non définis

Pour les livres sans chapitre défini, même caractéristiques que pour les livres d'adaptation normale, **se reporter à la charte qualité (page 403-01 du Guide des BS).**

Livre adaptation scolaire et conversion Daisy

Pour permettre la conversion en Daisy d'un livre en adaptation scolaire, on enregistrera un chapitre sur une seule piste (**1 chapitre = 1 piste**), **sans aucune limite de durée**.

Dans ce cas la table des chapitres sera suffisante pour une conversion en Daisy.

Si cette règle n'est pas respectée ou si la structure du livre est trop complexe, l'enregistrement ne sera pas converti en Daisy et sera proposé en version mp3 simple.

Enregistrement des albums et de livres avec des illustrations

Pour l'enregistrement d'un album, il faudra bien distinguer la partie lecture du texte et la partie description de l'image.

Pour cela, il suffira, après avoir lu le texte, d'annoncer : « l'illustration montre... »

La description de l'image devra être courte (quelques phrases) et rendre l'impression de l'ensemble, de l'utilisation des couleurs et des formes, de la présence du décor et des personnages.